

Facturation : PAR MAIL

Afin de faciliter la transmission des factures, l'envoi se fera automatiquement par **MAIL**. Nous vous invitons donc à nous transmettre votre adresse mail si elle n'apparaît pas dans la fiche de renseignement.



« 8 » **C'EST LE CHIFFRE À RETENIR** : pour MODIFIER l'inscription d'un mercredi ou pendant les vacances => rajouter ou annuler sans être facturé !

- 8 jours avant le 1^{er} jour des petites vacances
- 8 jours avant le 1^{er} jour de Juillet (pour modifier n'importe quel jour en Juillet)
- 8 jours avant le 1^{er} jour d'août (pour modifier n'importe quel jour en août)
- 8 jours avant le mercredi concerné : d'un mercredi à l'autre

- **Facturation Mensuelle** : Pour les ALAE et l'ALSH, à terme échu, avant le 15 du mois suivant, vous recevrez une facture pour le mois précédent.
- **Facturation à la période** : Pour les vacances, l'intégralité du règlement de la somme due sera à régler à l'inscription avant la période de vacances concernée. La facture sera envoyée sous une quinzaine de jours.

Les règlements pourront se faire par chèque à l'ordre de **Léo Lagrange SO**, espèce, chèques vacances, CESH ou E-CESH et virement. Un **justificatif est à fournir par mail** pour les 2 derniers modes de paiements.

Vous pourrez déposer vos règlements aux Directeurs Adjointes sur les différents sites ou les adresser par voie postale à l'Association « Léo Lagrange » 337, route de Meuzac 82290 LA VILLE DIEU DU TEMPLE ou encore les déposer dans la boîte aux lettres (ancienne cave coopérative).

L'adresse mail adl.lvdt.stp@leolagrange.org ainsi que les numéros de téléphone **06 31 48 96 48** ou **09 67 36 10 55** restent à votre disposition pour joindre la direction et avoir un complément d'information.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.
Cordialement,

Messieurs les Maires de communes
de La Ville Dieu du Temple
et St Porquier

L'Equipe de Direction de Léo Lagrange
Aurore DEROMAS & Julie MALVESTIO

MÉMO FAMILLE

- ALAE & ALSH : 2018 / 2019 -



A.L.A.E. & A.L.S.H.

La Ville Dieu du Temple et Saint Porquier

337 route de Meuzac – 82290 LA VILLE DIEU DU TEMPLE

Ancienne cave coopérative

PERMANENCES ADMINISTRATIVES	MARDI	11h00 à 12h30 – 13h30 à 17h30
	JEUDI	10h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00
	VENDREDI	13h30 – 18h00

RDV À L'ECOLE
LES MERCREDIS & VACANCES SCOLAIRES

06.31.48.96.48 - 09.67.36.10.55 - adl.lvdt.stp@leolagrange.org



Retrouvez les actualités ALSH / ALAE sur : « Alae-alsH Lvdt-stp »

Mais aussi sur : <http://www.lavilledieudutemple.fr>

ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole : Matin et Soir

- ➔ Inscription à l'ALAE de fait si les enfants sont présents sur les temps matin et soir.

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement : Mercredis & Vacances scolaires

- ➔ Pour les inscriptions des mercredis et vacances : inscription au bureau de La Ville Dieu du Temple obligatoire.



FICHE DE RENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE POUR LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE ENFANT !

